**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

**Herausgeber:** Association des musiciens suisses

**Band:** 1 (1907-1908)

**Heft:** 18

**Artikel:** Notes sur Vincent d'Indy

**Autor:** Jean-Aubry, G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1068772

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes sur Vincent d'Indy, G. Jean-Aubry. — Les Maitres de la musique, Georges Humbert. — Henriette, drame de René Morax, musique de G. Doret (1re représentation, au Théâtre du Jorat). - La musique en Suisse : Berne, Genève, Lausanne, Morges, Neuchâtel, Yverdon, Zurich. — La musique à l'Etranger : Paris. — Echos et nouvelles. — Nécrologie. — Revue des revues. — Société de gymnastique rythmique.

# Notes sur Vincent d'Indy

Par la puissance et la fécondité de son œuvre, par l'autorité de sa science et de sa personne, par la dignité de son enseignement, M. Vincent d'Indv mérite d'être un maître.

En cette époque, les maîtres véritables sont rares : je ne sais s'il convient de le regretter ou non; il le faut seulement constater. Peut-être l'influence nécessairement dégagée par un maître est-elle fâcheuse; si peu autoritaire que soit un enseignement, il ne peut manquer d'influer, mais peut-être ceux-là se laissent-ils seuls influencer qui n'ont pas une personnalité assez puissante.

Le fait est, quoi qu'il en soit, que les maîtres en ces temps sont rares : la plupart de ceux que nous honorons dans les divers arts, comme les esprits les plus hauts, se tiennent d'ordinaire à l'écart, et ne se mêlent point d'enseigner. Henri Duparc comme Claude Monet, Elémir Bourges de même que Claude Debussy, se tiennent dans une retraite scrupuleuse, dont les inquisitions de la presse ne parviennent pas à les faire sortir.

Depuis Mallarmé et César Franck, nous n'avons plus guère de maîtres en France : j'entends ceux qui enseigne la libération de la pensée, et non l'asservissement à des formules académiques, j'entends — selon l'ancien mot de Socrate — les accoucheurs de conscience, et non les cuistres arrogants.

M. Vincent d'Indy est peut-être le seul maître que nous possédions en France, sachant joindre, à la qualité d'avoir écrit une œuvre véritable et solide, le goût d'enseigner son art aux jeunes gens que troublent justement les agitations divergentes qui animent l'évolution de la musique à cette époque-ci.

Je ne vois point que l'influence de M. Vincent d'Indy soit tyrannique, en dépit du soin que prennent ses amis maladroits de le donner à penser : je ne veux me souvenir que de ce fait, c'est que Déodat de Séverac et Albert Roussel ont appris de M. d'Indy leur métier, et ni les mélodies, ni la Danse au bord de l'eau de Roussel, ni En Languedoc de Séverac ne portent les marques d'une influence excessive du maître de Fervaal.

Je crois que dans la réputation d'enseignement autoritaire qu'on a faite à M. Vincent d'Indy, il faut voir l'effet d'un certain « esprit de la Schola » qui n'est pas toujours celui de son directeur, et qui en tout cas est toujours plus intransigeant; il faut voir l'impression physique de cet homme, grand, généralement froid, la figure austère, un physique qui en impose et — qu'il vous plaise ou vous déplaise — vous contraint, malgré tout, au respect.

Mais je ne vois pas, qu'au fond, l'enseignement musical de M. d'Indy puisse être intransigeant et sectaire. Il se peut qu'il ait des certitudes reliligieuses et qu'elles influent sur sa musique; mais M. d'Indy ne se mêle point de propagande religieuse, malgré sa foi devant laquelle on ne peut manquer de s'incliner, quelque sentiment qu'on ait des fins humaines. Il a des certitudes touchant la musique du passé, parce qu'il la connait mieux que quiconque, et que la résurrection de la musique des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles fut un des programmes de M. Charles Bordes et de M. d'Indy lorsqu'ils créèrent la Schola. Mais lorsque l'on examine l'ensemble de son œuvre, on se doit rendre compte que la sérénité de cet esprit, dans le domaine musical actuel, n'est qu'apparente, qu'il n'a pas échappé, qu'il n'échappe pas à l'inquiétude des temps modernes, et que les éléments de son rève, que les formes d'expression qui le sollicitent sont trop diverses pour qu'il soit capable d'imprimer à un autre esprit un caractère unique et indélébile.

M. Vincent d'Indy propose en effet dans la musique française actuelle un exemple peut-être unique : l'heure à laquelle il est venu, ses aspirations premières, les directions de sa culture, se sont concertées pour le mener vers des desseins divers que sa volonté contraint parfois à grand peine à se joindre; mais sa puissance est telle qu'on ne sent là nul sursaut, et que, seul, le rapprochement des œuvres peut, la plupart du temps, montrer qu'il se passe en lui une lutte de sentiments, où les goûts natals contrebalancent les goûts acquis, et s'insurgent parfois contre eux.

Et nul problème, nul cas n'est peut-être plus attachant à l'heure qu'il est que le cas « Vincent d'Indy »; non que l'on puissse espérer le résoudre, ni même le proposer totalement, mais en esquisser les motifs, et en considérer l'existence pour tenter d'éclairer un peu la figure admirable, irrégulière, obscure parfois, et attirante, de la musique française actuelle.

Vincent d'Indy est né d'une famille cévenole qui a déjà compté des musiciens; le lieu où il a passé une grande partie de sa jeunesse et où il retourne chaque année, est une des contrées françaises qui ont su conserver un caractère grandiose, âpre et fort — ce Vivarais, où les pentes des Cévennes descendent lentement vers la vallée du Rhône.

Sans avoir été un enfant prodige, il était dès son enfance trop musicien pour que les airs populaires de la contrée, pour que les paysages et leur caractère ne le frappassent pas; mais il semble que dans les premières années de sa production, il ne se soit point soucié de ses expressions natales : d'un esprit attentif, curieux et ordonné, épris nativement de puissance, et peu satisfait de ce que pouvait lui proposer à ce moment un Gounod ou un Saint-Saëns, il s'éprit surtout de Wagner, et l'influence du génie de Bayreuth se sent dans les premières œuvres. Parallèlement à ce wagnérisme, M. Vincent d'Indy nourrissait un goût ardent pour le romantisme allemand : Schiller lui fournit le sujet de Wallenstein et du Chant de la Cloche, Uhland celui de La Forêt en-

chantée; pourtant au sein même de cette influence allemande, le compositeur français révélait une méthode et un style qui n'étaient point germaniques.

Parmi les wagnériens de cette heure, il était connu pour l'un des plus ardents et des plus avertis, et lorsqu'en 1887, Lamoureux monta cette unique et tumultueuse représentation de *Lohengrin*, c'est M. Vincent d'Indy qui avait été chargé de la direction des chœurs.

Cependant, dès cette époque environ (1886), un nouvel attachement commençait d'imprimer à son esprit d'autres directions : je veux dire la rencontre de César Franck. L'influence de Franck a été profonde sur ses élèves, parce que les liens qui les unissaient n'étaient pas seulement l'enseignement d'une technique, mais l'essence d'une foi, les formes d'une métaphysique.

Il y aurait beaucoup à dire touchant l'influence de César Franck sur notre musique française : il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été en tous points heureuse et souhaitable. Dans le désir d'opposer à Wagner un génie que les circonstances faisaient vivre en France, on s'est empressé de mettre César Franck à la tête de la musique française. Que ses élèves se soient abusé làdessus, ce n'est assurément que touchant et naturel; mais vu de plus loin, et sans que son génie en soit en rien atteint, il faudra bien — tout chauvinisme à part — qu'on s'aperçoive que César Franck n'est pas « de chez nous » : ce goût de la musique pure, et tout à la fois ce mysticisme vague, cette philosophie extrahumaine, c'est flamand, ce n'est pas français; ce n'est pas plus de notre race que ne l'est Pelléas et Mélisande de Maeterlinck, et cela est si vrai que ce n'est qu'à travers le style, la couleur, le charme, la vision de Claude Debussy que nous sentons Pelléas et Mélisande une œuvre émouvante, vivante et près de notre cœur.

Mais l'influence de César Franck ne fut pas sur Vincent d'Indy si profonde que semblerait l'attester la fervente et juste pitié qu'il a gardée au grand maître des Béatitudes.

Cependant, partagé qu'il était alors entre l'impression de son wagnérisme ancien et son attachement au « franckisme », le fond même de son tempérament propre s'efforçait à s'exprimer : il en donnait déjà quelques traits dès 1886 dans la Symphonie sur un thème montagnard, en 1887 dans le Final du Trio, dans les Tableaux de voyage (1891, dans certains passages de Fervaal.

L'essence même de l'œuvre de Vincent d'Indy en ce qu'elle enferme de vraiment personnel, ce n'est pas tout ce qu'elle enferme de dramatique, ni ce qu'elle enferme de musique pure, au sens franckiste du mot ; là où est le plus pur d'Indy — et celui qui, nous le pensons, restera après nous — c'est là où l'œuvre baigne dans l'atmosphère natale, c'est là où reparaît le goût français de la musique descriptive et émotionnelle, c'est dans le deuxième acte de l'Etranger, dans le Jour d'été à la montagne, dans Souvenirs.

Il semble qu'à mesure que les années viennent, les caractères surajoutés à sa nature s'atténuent et que s'affirme l'émotion propre de son cœur; il semble que ce musicien ait trop longtemps voulu nous dire les émotions intellectuelles qu'il avait éprouvées parce qu'il apporte à ses curiosités intellectuelles une émotion qui les rehausse encore. Noble tâche, mais le meilleur de son œuvre n'est pas là. L'émouvante austérité de sa race et de sa terre a su trouver en lui des accents auxquels notre cœur, de si loin qu'il vienne, ne peut rester indifférent; et ceux-là même qui ignoraient le nom de Vincent d'Indy et qu'il s'agit là de paysages cévenoles et de leur transcriptions sensibles dans son cœur n'en seraient pas moins touchés.

Symphoniste né, par son besoin de puissance et son amour des vastes paysages, c'est dans ses œuvres symphoniques, et même dans les plus récentes, qu'il faut chercher sa plus belle et sa plus véridique expression; non point qu'il convienne de négliger tout le reste, et le divertissement du Trio aussi bien que le deuxième mouvement de la Sonate en ut sont des pages, colorées avec force du charme populaire, qui nous séduisent toujours. Mais ce qui fait la grandeur des créateurs, ce n'est point leur science, ni leur simple émotion, mais l'union de ces deux forces : c'est elle que l'on trouve dans le Jour d'été à la montagne ou dans l'Etranger.

Peut-être cet esprit a-t-il été trop dévoré de connaître et trop possédé d'enseigner; ce sont deux nobles désirs qui portent leurs secrets sacrifices.

On sait l'œuvre haute et belle à laquelle s'est trop dévoué, sur l'instigation de Charles Bordes, M. Vincent d'Indy. La Schola Cantorum est une œuvre qui honorerait à elle seule un homme, s'il n'était M. Vincent d'Indy: il est grand pour d'autres raisons plus personnelles. L'homme qui s'est voué à ressusciter la musique française du passé, l'homme qui a contribué à faire revivre Monteverdi, Destouches, Catel, et surtout notre grand et cher Rameau, a droit à notre estime; mais celui qui a écrit l'Etranger a droit à notre admiration.

G. JEAN-AUBRY.

# 

LA VIE MUSICALE publiera dans son prochain numéro une causerie pédagogique: "Routine et progrès dans l'enseignement du violon", par G. Kæckert.

# LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Etudes d'histoire et d'esthétique, publiées sous la direction de M. JEAN CHANTAVOINE

L'art du biographe, car c'est bien d'un art qu'il s'agit, est parmi les plus délicats et, quoi qu'on en pense, les moins répandus. Il faut en effet, pour faire revivre un homme de sa vraie vie, dans son réel entourage, non seulement des connaissances générales très vastes, non seulement une érudition éclairée et certains dons littéraires, mais encore et surtout des qualités aussi personnelles que rares. A l'étendue de l'horizon intellectuel, à la richesse de la documentation, à l'exactitude des faits, à la précision et à la clarté des idées, à l'indispensable faculté de perception des œuvres du maître élu, le bon biographe joindra une grande clairvoyance et je ne sais quel tact particulier dont l'existence se fera partout sentir. Ainsi seulement il parviendra à éclairer son « sujet » d'un jour lumineux et franc ; ainsi, pareil au modeleur qui, par une série de touches successives, répartit l'ombre et la lumière et donne tout au moins une apparence de vie à la matière inanimée, il pourra mettre en relief les traits saillants d'une physionomie. Mais ce n'est pas tout. Il faut, je pense, une certaine crânerie, pour camper solidement une figure historique, pour lui donner, par la seule force du verbe, le geste de la vie.